

**Légende :**

- F Fenêtre
- PF Porte Fenêtre
- VR Volet roulant
- Dgt Dégagement
- PL Placard
- PV Pare-Vue
- GC Garde-corps
- Représent à titre indicatif (Mobilier, norme PMR...)
- ▨ Impact Faux plafond
- Hauteur sous plafond 2.10m
- S.S. Sèche Serviette
- ⊕ Symbol tri sélectif

*Mer*

Cagnes sur mer

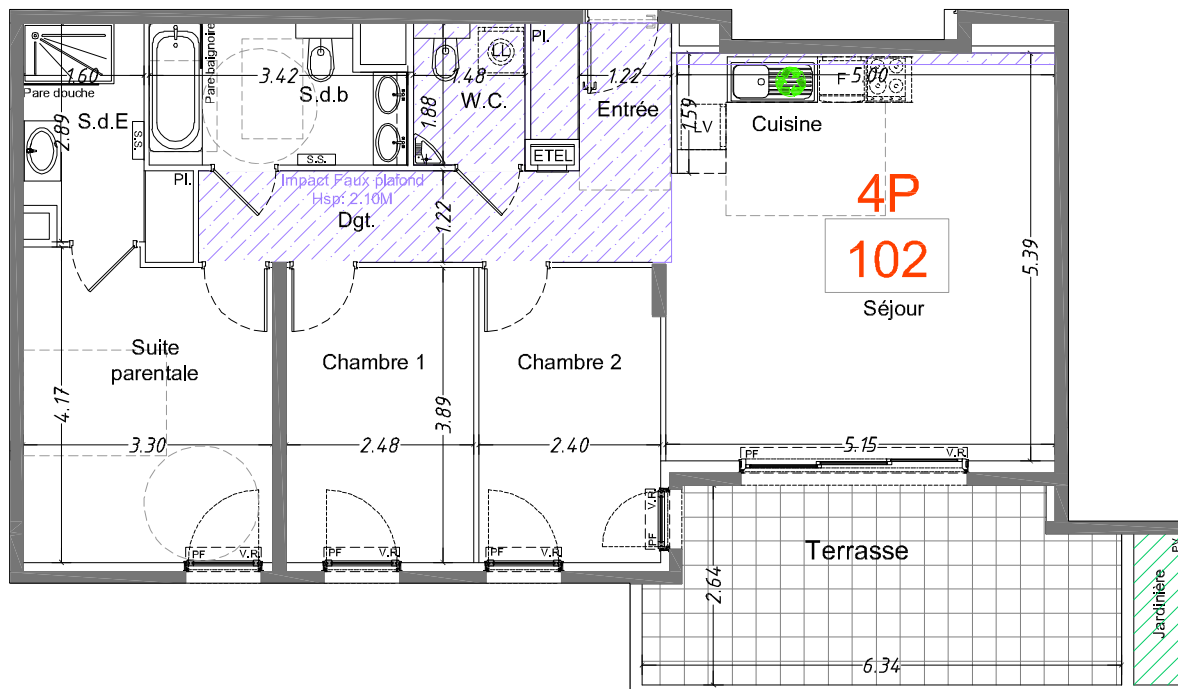
4 Pièces - Appartement n°102

1er Etage

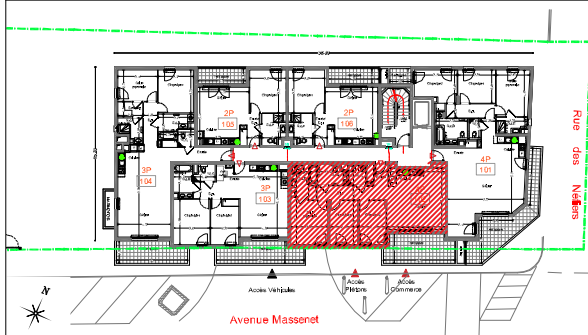
**TABLEAU DES SURFACES**

<b>Réceptions :</b>	=	32.33 m <sup>2</sup>
- Entrée	=	4.85 m <sup>2</sup>
- Séjour/cuisine	=	27.48 m <sup>2</sup>
<b>Suite parentale</b>	=	18.61 m <sup>2</sup>
- Chambre	=	13.35 m <sup>2</sup>
- Salle de douche	=	5.26 m <sup>2</sup>
Chambre 1	=	9.72 m <sup>2</sup>
Chambre 2	=	9.34 m <sup>2</sup>
Salle de bain	=	5.87 m <sup>2</sup>
W.c	=	2.69 m <sup>2</sup>
Dgt	=	6.15 m <sup>2</sup>
<b>Total surfaces habitables</b>	=	<b>84.71 m<sup>2</sup></b>
Terrasse	=	15.42 m <sup>2</sup>
<b>Total surfaces extérieures</b>	=	<b>15.42 m<sup>2</sup></b>

**102**



**PLAN DE LOCALISATION**



INDICE :

DATE : 19 Février 2024

**NOTA :** Document non contractuel.

La société se réserve la possibilité d'apporter à ce plan les modifications dues à des impératifs d'ordre ou de choix de mise en oeuvre techniques ou administratifs. Les surfaces indiquées sont approximatives. Les retombées soffites, faux-plafonds, canalisations et radiateurs ne sont pas toujours représentés sur ce plan. Les surfaces des différentes pièces intègrent les placards. L'emplacement de l'évier de cuisine sera maintenu selon le plan technique. Tolérance 5%. Gains assujetties à variations. Les plantations sont représentées à titre décoratif et à maturité. Les teintes définitives des façades seront choisies par l'Architecte. La disposition des équipements est donné à titre indicatif. la surface des placards est incluse dans celle des pièces attenantes.